

## Véhicules électriques

### Solutions intelligentes et attrayantes de recharge en entreprise.

#### Les véhicules électriques font du chemin

Nous constatons actuellement un regain d'intérêt, principalement en Amérique et en Europe, pour le développement et l'utilisation des véhicules électriques (VE). Ce phénomène est certes lié à des considérations environnementales, mais aussi à diverses améliorations technologiques, notamment aux batteries et aux bornes de recharge. Ces avancées, parce qu'elles assurent entre autres une meilleure autonomie, rendent le choix d'un VE plus attrayant.

#### Le lieu de recharge : clé du succès

Difficile d'imaginer que l'électrification des transports puisse aller de l'avant sans la mise en place d'équipements de recharge performants et d'une infrastructure appropriée. Bien que des bornes publiques soient déjà disponibles, 50 % des recharges se font au domicile et 40 % au travail. Les entreprises sont donc un endroit stratégique pour l'installation de bornes.

Un avantage pour l'employé propriétaire d'un VE, mais aussi pour l'employeur qui souhaite encourager ce nouveau mode de transport ou même convertir son parc de véhicules.



#### Choisir une borne avec intelligence

Parmi les bornes de recharge offertes par divers fabricants, les bornes intelligentes sont les plus avantageuses pour les propriétaires et gestionnaires de bâtiments car elles sont mises en réseau et sont dotées d'un système de communication capable de recevoir et transmettre une foule d'informations utiles. Les conducteurs vivent ainsi une expérience plus conviviale en ayant accès, à même la borne ou par téléphone cellulaire, à des renseignements tels la disponibilité et la durée estimée de la recharge. De leur côté, les propriétaires profitent d'une solution à valeur ajoutée qui permet entre autres l'authentification des utilisateurs, le contrôle à distance et l'obtention de données d'utilisation comme le nombre de bornes en fonction, la durée d'utilisation, le moment où elles sont utilisées et la puissance mobilisée.

#### Et la facture d'électricité?

##### Grâce à l'immotique : pas de souci.

Il faut savoir qu'au Québec, la facture d'électricité d'un bâtiment de type institutionnel, commercial ou industriel n'est pas uniquement basée sur la consommation d'énergie (kWh), mais aussi sur la demande en puissance (kW). C'est un fait important à considérer lorsque l'on décide d'installer une borne de recharge dans un bâtiment qui serait soumis au tarif M. 

En effet, le coût de la recharge à 4,71 ¢/kWh peut être aussi bas que 50 ¢, mais il faut savoir que chaque borne requiert une puissance approximative de 7 kW, à 14,07 \$/kW : c'est un pensez-y bien. En effet, un bâtiment qui maintient une puissance de 200 kW auquel on ajoute 4 bornes sans gestion de puissance verra sa facture augmenter de 390 \$ mensuellement, et ce, uniquement pour la puissance. >>>



### Véhicules électriques 101



Il en existe 3 types :

- VH** véhicules hybrides
- VHR** véhicules hybrides rechargeables
- VEB** véhicules électriques à batterie

Ils ont des caractéristiques qui leur sont propres, mais seuls les deux derniers sont rechargeables.

►►► D'où l'importance d'une planification adéquate de l'intégration des bornes dans l'infrastructure électrique d'un bâtiment.

La mise en place d'une stratégie de contrôle de charge, grâce à l'intégration au système immotique de bornes de recharge intelligentes compatibles avec le protocole BACnet, permet de gérer l'influence des bornes sur la consommation énergétique du bâtiment en limitant leur effet sur la pointe d'appel de puissance. En rendant possible la gestion intelligente de la puissance envoyée aux bornes, elle permet aussi de limiter la taille de l'installation électrique.

En fonction de règles précises et de la puissance disponible, on pourra par exemple programmer le système pour :

- autoriser ou non la recharge des véhicules ;
- limiter la recharge à un pourcentage déterminé ;
- donner des priorités de recharge, par exemple aux véhicules d'entreprise ;
- privilégier la recharge hors des périodes de pointe ;
- etc.



**AddÉNERGIE**  
Solutions de recharge  
et **Régulvar**

## Une alliance au service du client

Régulvar a récemment conclu avec **AddÉnergie** – la seule firme sur le marché à produire des solutions de recharge compatibles avec le protocole BACnet, – une entente de partenariat destinée à offrir aux clients une solution globale en matière de solutions intelligentes de recharge. Grâce à l'expertise de Régulvar et et d'AddÉnergie, les gestionnaires peuvent bonifier leur offre de service en gardant le contrôle de leurs frais d'électricité.

Pour plus d'information, communiquez avec

**Michel d'Amour**  
directeur des ventes, distribution  
[mdamour@regulvar.com](mailto:mdamour@regulvar.com)

**Richard Lequin**  
représentant  
[rlequin@regulvar.com](mailto:rlequin@regulvar.com)

**Marc-André Fortin**  
représentant, distribution  
[mafortin@regulvar.com](mailto:mafortin@regulvar.com)

Nathalie Fradet, rédactrice  
[nfradet@regulvar.com](mailto:nfradet@regulvar.com)



Contech 2014

## L'intercom tactile de Régulvar remporte un prix

En novembre dernier, Contech remettait les Trophées Innovation et Développement durable visant à souligner et promouvoir le savoir-faire québécois au service du bâtiment. Régulvar a été désignée lauréate du prix **Technologies et produits innovateurs** dans la catégorie BÂTIMENT ICI (Institutionnel, commercial et industriel). Ce prix récompense l'intercom tactile BACnet entièrement développé par l'équipe de recherche et développement, un produit novateur, conçu principalement pour le milieu scolaire, maintenant décliné en trois modèles. Félicitations à tous!

## Surprenant, mais vrai!

Les premiers véhicules électriques ont vu le jour dans les années 1800. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, ils représentaient même 38 % du parc automobile américain, contre 40 % pour les véhicules à vapeur et 22 % pour ceux à essence. En effet, en 1900, sur les 4 192 véhicules fabriqués aux États-Unis, 1 575 sont électriques, 1 681 à vapeur, et 936 à essence. 



À l'aube de cette nouvelle année, nous vous disons notre gratitude pour des liens d'affaires solides et privilégiés. Nous vous souhaitons des projets emballants et porteurs de réussite.

L'équipe de Régulvar



## PROCHAINES FORMATIONS

	À Laval en français	À Ottawa en anglais
<b>ORCAVIEW débutant</b>	Sur demande	Sur demande
<b>ORCAVIEW intermédiaire</b>	2 - 3 février 2015	dates à venir
<b>ORCAVIEW avancé</b>	4 - 5 février 2015	dates à venir
<b>PROGRAMMATION GCL</b>	9 - 10 - 11 février 2015	dates à venir
<b>CRÉATION D'INTERFACE GRAPHIQUE</b>	17 - 18 février 2015	dates à venir
<b>INTRODUCTION AU CONTRÔLE SANS FIL</b>	24 - 25 février 2015	dates à venir

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet

[www.regulvar.com](http://www.regulvar.com)

ou communiquez avec le **service de formation** au 450-629-0435 poste 1777 [formation@regulvar.com](mailto:formation@regulvar.com)